

10 Port-Gentil

Licenciement de 49 travailleurs de la société SPIE OGS Gabon L'ONEP introduit un recours hiérarchique auprès du directeur général du Travail

Fidèle AFANOU EDEMBE
Port-Gentil / Gabon

L'organisation syndicale estime que certaines informations importantes n'auraient pas été prises en compte lors de l'étude du dossier par l'Inspecteur spécial

PAR une décision datée du 1er décembre 2016, l'Inspecteur spécial chargé du secteur pétrolier a accordé une autorisation partielle de licenciement, pour motif économique, de 49 travailleurs de la société SPIE OGS Gabon, sur les 93 initialement concernés. Une décision qui ne rencontre pas l'assentiment de l'Organisation nationale des employés du pétrole (Onep), qui s'est fendu d'un recours hiérarchique motivé envoyé au directeur général du Travail, de la Main-d'œuvre et de l'Emploi. Pour cette organisation, des informations qu'elle juge importantes n'ont pas été prises en compte par l'Inspecteur spécial en étudiant le dossier qui lui a été

soumis. Ainsi, sur la situation des contrats de services liant SPIE OGS à Total Gabon, l'Onep révèle que le contrat de lamanage, qui concerne 12 salariés proposés au licenciement, a été prolongé courant octobre 2016 et court désormais jusqu'en 2017. La demande de licenciement des 12 salariés en question aurait donc dû être rejetée. Or, seuls 4 travailleurs ont échappé au licenciement dont trois pour retraite envisagée. L'Onep sollicite donc l'annulation d'autorisation de licenciement des huit autres salariés. Il en est de même du contrat de production on shore, lui aussi prolongé jusqu'en 2017, qui aurait dû amener l'Inspecteur à rejeter la demande de licenciement de dix consolidés. Ce que sollicite l'Onep. Même situation concernant la production offshore, valable jusqu'en 2017, où un responsable opérationnel se voit frappé d'une mesure de licenciement. L'ONEP constate que dix-neuf salariés sont ainsi victimes, "de manière injustifiée, d'une autorisation de licenciement écono-



Photo : Ambonguilat

Les membres du bureau de l'Organisation nationale des employés du pétrole (Onep) lors d'une précédente sortie.

mique". C'est donc, selon l'Onep, trente salariés qui doivent être visés par l'autorisation de licenciement économique et non pas quarante-neuf. Sur les reclassements annoncés par SPIE OGS, l'Onep note que l'Inspecteur déclare avoir reçu de l'employeur une liste nominative de quatorze salariés reclassés, en contradiction avec le communiqué de presse de la

société SPIE OGS paru dans les médias le 29 novembre 2016, qui annonçait vingt-deux reclassements sur les 93 travailleurs proposés au licenciement économique.

ENQUÊTE. Par ailleurs, l'Inspecteur spécial déclare avoir rejeté la demande d'autorisation de licenciement de quarante-trois salariés, alors qu'il est joint en annexe de la décision querellée un tableau inti-

tulé "Liste de 22 salariés dont l'autorisation a été rejetée". Sur ces deux points, l'Onep espère que l'enquête que diligentera le directeur général du Travail permettra de savoir le nombre de travailleurs concernés et les listes nominatives y relatives. Enfin, sur les mesures d'accompagnement social annoncées par SPIE OGS, notamment les recommandations faites par l'Inspec-

teur spécial, à savoir le versement d'un bonus de six mois de salaire de base, le maintien de l'assurance maladie jusqu'en décembre 2016 et l'annulation des prêts internes, l'Onep affirme qu'en pratique, ces mesures sont insignifiantes. En effet, argumente l'organisation, il n'y a aucun prêt interne en cours, car l'ensemble des employés remboursent habituellement la totalité des prêts internes au mois d'octobre de l'année en cours, et l'assurance maladie de l'année 2016 a été payée en totalité par l'employeur en début d'année. Ne reste donc que le bonus équivalent à six mois de salaire de base, une mesure qui, selon l'Onep, reste insignifiante au regard du niveau d'endettement des salariés auprès des banques de la place. L'Onep suggère donc qu'au sortir de son enquête, le directeur général du Travail recommande à l'employeur, « soit d'augmenter le bonus de 6 à 18 mois de salaire, soit de prendre à son compte les prêts bancaires des salariés ».

Vie des associations

" Gabon Actions " : de l'ombre à la lumière



Photo : Koumou

Yves Essonghe, président de la plate-forme des associations de l'Ogooué-Maritime, installant le président de "Gabon Actions", Jean Pierre Mbadinga Nzamba, ...



Photo : YKoumou

... qui, à son tour, en fait autant pour un membre de son bureau.

SYM

Port-Gentil Gabon

Cette Organisation non gouvernementale (Ong), qui a son siège social dans la capitale économique, a effectué sa sortie officielle samedi dernier

L'ORGANISATION non

gouvernementale (ONG) "Gabon Actions" vient de renforcer le paysage associatif du pays, à la faveur de sa sortie officielle, le week-end dernier, à la mairie du deuxième arrondissement. Son président national, Jean-Pierre Mbadinga Nzamba, a indiqué que sa structure avait une compétence nationale. De ce fait, elle devra étendre

ses activités sur toute l'étendue du territoire. "Gabon Actions" s'est fixé comme objectif d'œuvrer à la mise en place d'une vraie société civile organisée, débarrassée de la démagogie et de la politique politicienne. Saisissant l'occasion de cette sortie de l'ombre, M. Mbadinga Nzamba a appelé les hommes politiques

de tout bord à une trêve des discours, et à passer à l'essentiel en se mettant résolument au travail, afin d'apporter la croissance dans le pays à travers des nouveaux chantiers économiques, porteurs d'espoirs. Suivant cette logique, il s'est dit favorable au dialogue national préconisé par le chef de l'État au sortir de l'élection présiden-

tielle du 27 août 2016. « L'ONG Gabon Actions dit oui au dialogue national. Notre souhait le plus ardent est que les acteurs politiques qui animeront les débats imprimant, à travers ces retrouvailles, un cadre constructif, idéal où il y aura la franche concertation et la réconciliation entre Gabonais. » De même, il souhaite que

les ambitions que se fixent les hommes politiques gabonais trouvent dans le fond de l'âme un ancrage réel et patriotique. Il y a lieu de noter que cette cérémonie de sortie officielle de "Gabon Actions" a été rehaussée par la présence de Yves Essongué, président de la plate-forme des associations de l'Ogooué-Maritime.